

# Commune d'AOUIGNY

Novembre 2014

Liste des servitudes d'utilité publique



Vu pour être annexé  
à notre arrêté en date de ce jour

Châlons en Champagne le:

31 MAI 2016

P/ Le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé

Denis Gardin

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
AC 1	Monuments historiques - Servitudes de protection des monuments historiques  - classé - inscrit	Servitude de protection de l'Eglise Saint Rémy  Effets principaux : - Travaux sur les immeubles situés dans un périmètre de 500 m autour de l'édifice (à partir du bord extérieur du monument) soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. - Travaux sur l'édifice où les immeubles adossés sont soumis à autorisation.	Lois et Décrets en vigueur  MH Classé le 16/08/1922	Service Départemental de l'Architecture 38 rue Cérés 51081 REIMS cédex  Direction Régionale des Affaires Culturelles 3 Faubourg St Antoine 51037 CHALONS en CHAMPAGNE cédex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
EL 7	Circulation routière - Servitudes d'alignement <i>(non reportées sur le plan faute de pouvoir disposer de plans cadastraux)</i>	<p>Servitude attachée à l'alignement des routes nationales, départementales ou communales.</p> <p>Effets principaux :</p> <p>Servitude non confortandi sur les immeubles bâtis frappés d'alignement.</p> <p>Servitudes non aedificandi sur les immeubles non bâtis.</p> <p>Route départementale : RD 823</p> <p>En ce qui concerne les voies communales soumises aux plans d'alignement, la commune est l'autorité responsable, en application du décret n° 64.262 du 14.03.1964 modifié.</p>	<p>Edit du 16.12.1607, confirmé par arrêté du Conseil du Roi du 27.02.1765.</p> <p>Loi du 16.09.1805.</p> <p>Décret 62.1245 du 20.10.1962 (RN).</p> <p>Décret du 25.10.1938 modifié par décret 61.231 du 06.03.1961 (CD).</p> <p>Décret 62.262 du 14.03.1964 modifié (voies communales).</p> <p>Plan approuvé le :15/11/1922</p>	<p>Conseil Général de la Marne</p> <p>Direction des routes départementales</p> <p>2 bis rue de Jessaint</p> <p>51000 CHALONS EN CHAMPAGNE</p> <p>Commune de Aougnry</p>

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
I 4	Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	<p>Servitude d'ancrage, d'appui, de passage et d'élagage d'arbres relatives aux ouvrages électriques.</p> <p>Profitant :</p> <p>1) au réseau d'alimentation publique HTA et BT</p> <p>2) aux lignes HTB</p> <p>Pour les lignes HTB, les servitudes comprennent en outre l'obligation de déclarer à l'exploitant l'intention d'effectuer des travaux à proximité des ouvrages.</p> <p>Ligne 2 circuits 225kv NO 1 LONG - CHAMP (LE) VEZILLY et LIT 225kv NO 1 ORMES-VEZILLY</p>	<p>Lois, décrets et arrêtés en vigueur dont Décret n°91-1147 du 14/10/1991 Arrêté du 16 novembre 1994</p>	<p>E.R.D.F. Service Reims Champagne 2 Rue St-Charles 51095 REIMS CEDEX</p> <p>R.T.E. GMR Champagne-ardenne Impasse de la chaufferie BP 246 51059 Reims cedex</p>

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
T 1	Voies ferrées - Servitudes relatives aux chemins de fer	<p>Servitude attachée à la Ligne à Grande Vitesse Est Européenne reliant Paris à Strasbourg</p> <p>Effets principaux : Interdiction ou réglementation de certains modes d'occupation du sol à proximité de la voie.</p>	<p>Loi du 15.07.1845 sur la police des chemins de fer. Décret du 22 Mars 1942.</p>	<p>S.N.C.F. Direction de l'immobilier Délégation territoriale de l'immobilier Est / Transactions immobilières 20 rue André Pingat 51100 REIMS</p>

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
T 7	Relations aériennes - Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières ( <i>œuvre l'ensemble du territoire communal</i> )	Servitude attachée à la protection de la circulation aérienne.  Effets principaux : Autorisation des ministres chargés de l'aviation civile et des armées pour les installations de grande hauteur - 50 m hors agglomération - 100 m en agglomération	Code de l'Aviation Civile : Art. R 244-1, D 244-1 à D 244-4.  Arrêté interministériel du 25 Juillet 1990.	Direction de l'Aviation Civile Nord-Est Délégation Territoriale Lorraine Champagne Ardenne -Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine B.P. 16 57420 GOIN  District aéronautique Champagne-Ardenne BP 031 51450 BETHENY  Région Aérienne Nord-Est (R.A.N.E.) Section Environnement Aéronautique - VELLIZY 78129 VILLACOUBLAY-AIR